

Partenariat Lycée – BU

Projet T - ES

L'objectif essentiel du partenariat est de préparer les élèves aux codes et techniques de l'enseignement supérieur en matière de recherche documentaire (terminologie, modalités d'organisation). Cela devrait permettre, en amont, une meilleure motivation pour l'année de terminale du fait d'une familiarisation des élèves à l'enseignement supérieur et, en aval des étudiants plus efficaces et compétents car mieux formés dès leur 1^{ère} année universitaire.

Par ailleurs, le projet se fait en interdisciplinarité : il s'agit ici de croiser les regards des SES et de la philosophie sur un thème commun : la justice sociale. Les élèves vont donc approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur des notions du programme de terminale et, plus largement, enrichir leur culture générale.

Dans le cadre de l'ECJS, 16 heures doivent être dispensées par groupe d'élèves (17-18 élèves / groupe)

Les axes de réflexion

Le thème choisi devra permettre :

- Une réflexion sur les concepts : justice sociale, différence, inégalité, injustice, discrimination, Etat...
- Un état des lieux de la France actuelle : progrès accomplis, inégalités persistantes...
- Une étude de la mise en œuvre de la justice sociale : quels acteurs ? Quels moyens ? Pour quels résultats ?

Sur chacun de ces axes, les élèves seront incités à mener :

- Une démarche théorique en s'appuyant sur quelques auteurs de référence : les conceptions de la justice sociale
- Une démarche empirique en se basant sur des enquêtes, statistiques, ressources proposées dans les différents catalogues.

Modalités d'organisation

Classe de 35 élèves scindés en 2 groupes

Regroupement d'heures dans le cadre de l'ECJS soit 16 heures par an et par groupe. Les groupes seront encadrés alternativement par chacun des 2 professeurs et la documentaliste.

Déroulement :

- Les élèves travaillent en groupes [2 à 4] et l'action se déroule en 3 temps :
 - Un temps de réflexion sur le sujet
 - Un temps de recherche
 - Un temps de restitution

1. Une 1^{ère} séance au CDI : présentation du projet et du thème retenu. Brainstorming (notions, actualités, auteurs, ce que l'on sait, questions que l'on se pose) Cette séance permettra de cerner le sujet, de lister les termes de recherche, les noms propres, les différents types de documents, de déterminer les différents sujets et de constituer les groupes.
Présentation en utilisant une carte heuristique ⇨ Appropriation du logiciel Freemind
2. BU : Présentation de la BU, attribution d'un identifiant à chaque élève leur permettant d'emprunter des ouvrages et d'accéder aux ressources électroniques. Exploration en liaison avec les réservoirs de la BU. Savoir ce que l'on cherche et où.
Poursuite du travail de recherche au lycée en interrogeant les catalogues de la BU et du CDI.
Elaboration d'une bibliographie homogène et normée. Pour ce dernier point, les bibliothécaires rappelleront que savoir établir une bibliographie est une compétence indispensable dans l'enseignement supérieur.
3. Chaque groupe présentera à l'ensemble de la classe le résultat de ses recherches et réflexions. La restitution devra comporter :
 - Des apports théoriques, textes fondateurs
 - L'examen des pratiques actuelles
 - Une utilisation, interprétation des statistiques

Articulation avec les enseignements :

- En philosophie, des éléments de réflexion et de connaissances sur le sujet seront donnés en amont ou en cours du travail de recherche.
- En SES, le cours sera construit après la restitution des élèves dans l'objectif d'organiser, de compléter les travaux d'élèves.